AkzoNobel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1500 HD HARDENER

Rubrique 1. Identification

Identificateur SGH du

: 1500 HD HARDENER

produit

SDS code : 12160000D

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisations identifiées

Peinture. Utilisation professionnelle Usage industriel

Restrictions d'utilisation

Toutes les autres utilisations

Utilisation du produit : Solvent borne coating for interior use.

Données relatives au fournisseur

MAPAERO SAS

10, Avenue de la Rijole CS30098

09103 PAMIERS Cedex

France

Adresse email de la

personne responsable pour

cette FDS

Numéro d'appel d'urgence

: PSRA PAMIERS@akzonobel.com

: +33 (0)5 34 01 34 01 +33 (0)5 61 60 23 30

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

: LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION

UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 1/15 AkzoNobel

1500 HD HARDENER

Section 2. Identification des dangers

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

: EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stockage

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

AkzoNobel

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation

Autres moyens d'identification

: Mélange

: Non disponible.

Nom des composants	%	Numéro CAS
Socyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle homopolymérisé	≥25 - ≤50	53880-05-0
diisocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	≥10 - ≤25	28182-81-2
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	≤10	108-65-6
xylène	≥10 - ≤20	1330-20-7
acétate de n-butyle	≤5.5	123-86-4
éthylbenzène	≤3	100-41-4

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

 Date d'édition/Date de révision
 : 9-12-2022
 Version
 : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 2/15

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion

: Ríncez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 3/15

Rubrique 4. Premiers secours

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous

surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements spécifiques

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

oxydes d'azote

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

Date d'édition/Date de révision: 9-12-2022Version: 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 4/15 AkzoNobel

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel antidéflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel antidéflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, v compris d'éventuelles incompatibilités

: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les

Version: 1.02

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Date de la précédente édition

: 27-10-2022 5/15

Rubrique 7. Manipulation et stockage

matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des composants	Limites d'exposition		
zcétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 2/2017). Absorbé par la peau. Notes: list of indicative occupational exposure limit values TWA: 50 ppm 8 heures. TWA: 275 mg/m³ 8 heures. STEL: 100 ppm 15 minutes.		
xylène	STEL: 550 mg/m³ 15 minutes. UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 1/2022). [xylene, mixed isomers] Absorbé par la peau. Notes: list of indicative occupational exposure limit values STEL: 442 mg/m³ 15 minutes. STEL: 100 ppm 15 minutes. TWA: 221 mg/m³ 8 heures. TWA: 50 ppm 8 heures.		
acétate de n-butyle	UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 1/2022). Notes: list of indicative occupational exposure limit values STEL: 150 ppm 15 minutes. STEL: 723 mg/m³ 15 minutes. TWA: 241 mg/m³ 8 heures. TWA: 50 ppm 8 heures.		
éthylbenzène	UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 1/2022). Absorbé par la peau. Notes: list of indicative occupational exposure limit values STEL: 884 mg/m³ 15 minutes. STEL: 200 ppm 15 minutes. TWA: 442 mg/m³ 8 heures. TWA: 100 ppm 8 heures.		

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Date d'édition/Date de révision: 9-12-2022Version: 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 6/15 AKZONObel

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

Aspect

État physique: Liquide.Couleur: Incolore.

Odeur: Caractéristique.Seuil olfactif: Non disponible.

pH : Non disponible. [DIN EN 1262]

Point de fusion/point de

congélation

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair : ✓ase clos: 36°C (96.8°F) [Pensky-Martens]

Inflammabilité : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 7/15 AkzoNobel

1500 HD HARDENER

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Limite supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Pression de vapeur

: Non disponible.

Pression de vapeur à 20 °C			Pre	ession de v	vapeur à 50 °C	
Nom des composants	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<mark>tø</mark> ľuène	23.17	3.1				
acétate de n-butyle	11.25	1.5	DIN EN 13016-2			
éthylbenzène	9.3	1.2				
xylène	6.7	0.89				
acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	2.7	0.36				
diisocyanate d'hexaméthylène	0.01	0.0013				
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	0.01	0.0013				
isocyanate de 3-isocyanatométhyl- 3,5,5-triméthylcyclohexyle	0.0003	0.00004				
diisocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	0.000018	0.0000024	EU A.4			
Isocyanate de 3-isocyanatométhyl- 3,5,5-triméthylcyclohexyle homopolymérisé	0	0	OECD 104			

Densité de vapeur relative

Non disponible.

Masse volumique

7.064 g/cm³ [DIN EN ISO 2811-1]

Solubilité(s) :

Support	Résultat
<mark>l∕e</mark> au froide	Non soluble [OESO (TG 105)]

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammabilité

Nom des composants	°C	°F	Méthode
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	333	631.4	
acétate de n-butyle	415	779	EU A.15
isocyanate de 3-isocyanatométhyl- 3,5,5-triméthylcyclohexyle	430	806	
xylène	432	809.6	
éthylbenzène	432.22	810	
diisocyanate d'hexaméthylène	454	849.2	
toluène	480	896	

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité

: Cinématique (température ambiante): 61 mm²/s (61 cSt) [DIN EN ISO 3219] Cinématique (40°C (104°F)): 101 mm²/s (101 cSt) [DIN EN ISO 3219]

Caractéristiques particulaires

Taille des particules

moyenne

: Non applicable.

Date d'édition/Date de révision: 9-12-2022Version: 1.02Date de la précédente édition: 27-10-20228/15AkzoNobel

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne

pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs

ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
disocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	18500 mg/m³	1 heures
xylène	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	6700 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	5000 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	6670 ppm	4 heures
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	1548 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	1548 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	2459 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Souris	2119 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	4300 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	4300 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	1700 mg/kg	-
acétate de n-butyle	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	390 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Vapeurs	Souris	6 g/m³	2 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	>17600 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	1230 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	cobaye	4700 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Souris	6 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Lapin	3200 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	10768 mg/kg	-
éthylbenzène	CL50 Inhalation Gaz.	Lapin	4000 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Vapeurs	Souris	35500 mg/m ³	2 heures
	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	55000 mg/m ³	2 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Lapin	17800 uL/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	2624 uL/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	3500 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	3500 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version: 1.02 Date de la précédente édition : 27-10-2022 9/15

AkzoNobel

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
disocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	100 mg	-
,	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	500 mg	-
xylène	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	87 mg	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 5 mg	-
	Peau - Faiblement irritant	Rat	-	8 heures 60 UI	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	100 %	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin Lapin	-	24 heures 500 mg	-
acétate de n-butyle	Yeux - Irritant moyen	Lapin	_	100 mg	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
éthylbenzène	Yeux - Irritant puissant	Lapin	_	500 mg	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 15 mg	-

Sensibilisation

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Socyanate de 3-isocyanatométhyl- 3,5,5-triméthylcyclohexyle homopolymérisé	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
diisocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
xylène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
acétate de n-butyle	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
éthylbenzène	Catégorie 2	-	organes de l'audition

Danger par aspiration

Nom	Résultat
1 7	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
éthylbenzène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Date d'édition/Date de révision: 9-12-2022Version: 1.02Date de la précédente édition: 27-10-202210/15AkzoNobel

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation

: Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés

: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Généralités

: Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

AkzoNobel

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité Mutagénicité Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.: Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 12.Informations écologiques

Toxicité

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 11/15

Rubrique 12.Informations écologiques

Nom du produit/	Résultat	Espèces	Exposition
composant			
x ylène	Aiguë CE50 90 mg/l Eau douce	Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CL50 8.5 ppm Eau de mer	Crustacés - Palaemonetes	48 heures
		pugio - Adulte	
	Aiguë CL50 8500 μg/l Eau de mer	Crustacés - Palaemonetes pugio	48 heures
	Aiguë CL50 16940 μg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus	96 heures
	Aiguë CL50 15700 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus -	96 heures
		Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	
	Aiguë CL50 20870 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 19000 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 13400 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
acétate de n-butyle	Aiguë CL50 32 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia salina	48 heures
	Aiguë CL50 62000 μg/l Eau douce	Poisson - Danio rerio	96 heures
	Aiguë CL50 100000 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 185000 μg/l Eau de mer	Poisson - Menidia beryllina	96 heures
	Aiguë CL50 18000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
éthylbenzène	Aiguë CE50 4600 μg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 5400 μg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 3600 μg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 4900 μg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	72 heures
	Aiguë CE50 7700 μg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
	Aiguë CE50 6.53 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia sp Nauplius	48 heures
	Aiguë CE50 13.3 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia sp Nauplius	48 heures
	Aiguë CE50 2.97 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CE50 2.93 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 8.78 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia sp Nauplius	48 heures
	Aiguë CL50 13.3 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia sp Nauplius	48 heures
	Aiguë CL50 40000 μg/l Eau de mer	Crustacés - Cancer magister - Zoé	48 heures
	Aiguë CL50 18.4 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 13.9 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 75000 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 5100 μg/l Eau de mer	Poisson - Menidia menidia	96 heures
	Aiguë CL50 4.3 ul/L Eau de mer	Poisson - Morone saxatilis - Juvenile (oiselet, couvée,	96 heures
	Aiguë CL50 4200 μg/l Eau douce	sevrage) Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Aigue CL50 4200 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Aigue CL50 9090 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	, 11940 0200 0100 pg/1 Edu dodoe	1 closer i intepriales profiteias	JO HOUICS

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Date d'édition/Date de révision: 9-12-2022Version: 1.02Date de la précédente édition: 27-10-202212/15AkzoNobel

Rubrique 12.Informations écologiques

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
Socyanate de 3-isocyanatométhyl- 3,5,5-triméthylcyclohexyle homopolymérisé	14.48	-	élevée
diisocyanate d'hexaméthylène, prépolymères du	5.54	367.7	faible
acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	1.2	-	faible
xylène acétate de n-butyle éthylbenzène	3.12 2.3 3.6	8.1 à 25.9 - -	faible faible faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets néfastes

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

	UN	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1263	UN1263	UN1263
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PEINTURES	PAINT
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Groupe d'emballage	III	III	III

Date d'édition/Date de révision
Date de la précédente édition

: 9-12-2022

Version: 1.02

: 27-10-2022

13/15

AkzoNobel

Rubrique 14. Informations relatives au transport

Dangers pour l'environnement

Non.

Non.

No.

Informations complémentaires

IMDG : Urgences F-E, _S-E_

Code IMDG, Groupe de séparation Non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Liste d'inventaire

Australie : vous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : vous les composants sont répertoriés ou exclus.

Union économique : inventaire de la Fédération de Russie: Indéterminé.

eurasiatique

Nouvelle-Zélande

Japon : Inventaire du Japon (CSCL): Indéterminé. Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.

: Fous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines
République de Corée
Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Thaïlande : Indéterminé.

Turquie : Fous les composants sont répertoriés ou exclus.
États-Unis : Tous les composants sont actifs ou exemptés.
Viêt-Nam : Fous les composants sont répertoriés ou exclus.

Rubrique 16. Autres informations

<u>Historique</u>

Date d'impression : 9 Décembre 2022 Date d'édition/ Date de : 9 Décembre 2022

révision

Date de la précédente : 27 Octobre 2022

édition

Version : 1.02

Unique ID :

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022 Version : 1.02

Date de la précédente édition : 27-10-2022 14/15 AkzoNobel

1500 HD HARDENER

Rubrique 16. Autres informations

maritime)
N/A = Non disponible
SGG = Groupe de séparation
NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
☑QUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3	D'après les données d'essai
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2	Méthode de calcul
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION	Méthode de calcul
UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3	

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Pour usage professionnel uniquement.

NOTE IMPORTANTE: Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d' être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur : toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit (par cette fiche de données ou tout autre moyen) sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à l'utilisation du produit. Tous les produits commercialisés et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez le attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant toute utilisation du produit.

Les marques commerciales mentionnées dans cette fiche de données sont des marques déposées Akzo Nobel ou dont Akzo Nobel possède la licence.

Date d'édition/Date de révision : 9-12-2022

Date de la précédente édition : 27-10-2022

Version : 1.02

15/15